

# MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

**LE 1 OCTOBRE 2013**

Séance régulière du conseil de la Municipalité du Village de Hemmingford tenue le 1<sup>e</sup> jour d'octobre 2013 dans la salle du conseil à l'édifice municipal au 505 Frontière à 20h00, et à laquelle est présent son honneur le Maire Drew Somerville et les conseillers suivants: Normand Lussier, Mario Dame, Michael Houle et Lucie Bourdon sous la présidence du Maire. Mme Diane Lawrence, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente ainsi que quelques citoyens.

Messieurs les conseillers Howard Silverman et Dale Langille sont absents.

## OUVERTURE DE LA SÉANCE :

À 20h00, Monsieur le maire ouvre la séance et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

2013-10-194

## ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier, appuyé par monsieur le conseiller Michael Houle et **résolu unanimement par les conseillers**

D'accepter l'ordre du jour tel que suit :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation procès-verbaux
  - a) 3 Sept. 2013- séance régulière.
  - b) 18 sept. - séance de consultation.
  - c) 18 sept.- séance spéciale
3. Délégation
4. Suivi sur les procès verbaux
5. Rapport de l'inspecteur en bâtiment / Permis
6. Rapport par l'inspecteur municipal, directeur des travaux publics :
  - ✚ Liste des travaux
7. Rapport de l'opérateur eau potable/eau usées :
  - a) Eau Potable :
    - Rapport sur la consommation de l'eau
    - Discussion sur l'avis d'ébullition.
  - b) Eaux usées : Rapport
  - c) autres
8. Adoption 257- 1 du Règlement amendant le règlement # 257 (RM-115) et ses amendements concernant les systèmes d'alarme et d'incendie applicable par la Sûreté du Québec ou par toute autorité compétente. (articles 5 et 12)
9. Adoption : *règlement de zonage # 171-26 afin de créer la zone 105-2*
10. Adoption : *règlement lotissement #172-4*
11. Adjudication du contrat pour le pavage d'une partie de la rue Tobin
12. Correspondance :
13. Questions diverses :
14. Présentation des comptes payables
15. Dépôt de l'état financier au 30 aout et la prévision de fin d'année
16. Période de questions
17. Clôture de la séance.

2013-10-195

## APPROBATION DU PROCÈS – VERBAL DU 3 septembre 2013, séance régulière

Il est proposé par madame la conseillère Lucie Bourdon, appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier **et résolu unanimement par les conseillers**

**Que** le procès-verbal du 3 septembre 2013 ainsi que les listes des chèques émis durant le mois de septembre 2013 au montant de 44,947.22\$ et pour les salaires au montant de 10,551.01\$ soit acceptée telle que présentée.

2013-10-196

## APPROBATION DU PROCÈS – VERBAL DU 18 septembre 2013, séance de consultation

Il est proposé par madame la conseillère Lucie Bourdon, appuyé par monsieur le conseiller Michael Houle **et résolu unanimement par les conseillers**

**Que** le procès-verbal du 18 septembre 2013, séance de consultation, soit accepté tel que présenté.

2013-10-197

## APPROBATION DU PROCÈS – VERBAL DU 18 septembre 2013, séance spéciale

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Dame, appuyé par monsieur le conseiller Michael Houle **et résolu unanimement par les conseillers**

**Que** le procès-verbal du 18 septembre 2013, séance spéciale, soit accepté tel que présenté.

## DÉLÉGATION

### Eau potable :

Quelques citoyens se renseignent sur l'eau potable. Pascale Giroux, adjointe directrice générale et responsable des dossiers d'eau potable, est présente pour répondre aux questions.

### Avis d'ébullition depuis le 9 septembre 2013

L'avis d'ébullition sera effective jusqu'à la présentation d'un rapport au Ministère de l'Environnement qui confirme les installations existantes de chloration de la station d'eau potable sont adéquats pour contrôler la contamination provenant du puits ainsi que rencontrer les nouveaux critères du règlement RQEC. Des modifications pourraient être nécessaires avant la levée de l'avis d'ébullition. Des recherches sont effectuées afin de trouver la source du problème pour le puits.

## RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT

### Permis de construction pour le mois de septembre 2013

<b>Nombre de permis émis:</b>	...10.....	
<b>Valeur des travaux</b>	63.820 \$	Stéphane Gingras

## RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

*Monsieur Yves Gauthier dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis durant le mois de septembre 2013.*

## RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE

**Consommation de l'eau potable** : 66073 gallons par jour durant le mois de septembre. Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable sont remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

### 2013-10-198

#### NOUVELLE POMPE POUR LA DISTRIBUTION DU CHLORE.

**Attendu que** Pascale Giroux, adjointe directrice générale et responsable des dossiers d'eau potable, a fait les recherches nécessaires au près de la firme John Meunier pour la fourniture et la mise en service d'une pompe doseuse avec détecteur de débit qui sera apte à l'installation d'une alarme pour signaler une défectuosité;

**Attendu que** le prix soumis est :

- Pompe péristaltique série XPV 1,020.00\$
- Détecteur de débit nul 207.00\$
- Mise en service 898.40\$

pour un total de 2,125.40\$ + taxes;

**Attendu qu'il** est important afin de sécuriser les installations du système de chlore de la station d'eau potable, pour s'assurer du respect du chlore libre total, de faire ces changements dans les plus brefs délais;

**Attendu qu'il** sera nécessaire de prévoir des frais supplémentaires pour l'installation de ces équipements (*un électricien*) et les frais d'ingénieur pour la demande d'autorisation au MDDEFP;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur le conseiller Mario Dame Appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier

**Et résolu unanimement par les conseillers**

**Que** le conseil accepte

- de faire l'achat, l'installation et la mise en service de cette pompe doseuse avec détecteur de débit nul afin de sécuriser les installations à la station d'eau potable;
- qu'un montant de 6000\$ soit prévu pour ce dossier et que cette dépense non prévue sera payée à même les revenus de l'année en cours;

### 2013-10-199

#### TECHNOREM – plan d'action pour MDDEFP

**Prenant en considération que** la firme TechnoRem a déposé à la séance de décembre 2012, son rapport sur la conformité du système d'approvisionnement et des installations d'eau potable;

**Prenant en considération que** nous sommes en état d'avis d'ébullition que nous devons démontrer, dans les plus brefs délais, que nos installations sont conformes au règlement sur la qualité de l'eau potable;

**Prenant en considération que** lors du mandat avec TechnoRem, aucune vérification n'avait été faite dans l'étude concernant les modifications qui auraient pu être apportées au système de traitement au fil du temps;

**Prenant en considération** leurs connaissances récentes de nos installations et l'urgence de ce dossier, Pascale Giroux, responsable du dossier de l'eau avec l'autorisation de Monsieur le maire Drew Somerville leur a demandé de débiter immédiatement ce mandat;

**Prenant en considération que** le prix soumis, en date du 1 octobre 2013, par TechnoRem est de 5,283.10\$ incluant les taxes;

**Pour ces motifs**, il est proposé **et résolu unanimement**

**Que** le conseil approuve cette dépense de 4595\$ + taxes.

**Que** cette dépense sera payée à même les revenus de l'année en cours.

## **RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**

Un rapport sur les informations journalières du poste de pompage principal à l'assainissement des eaux usées est fourni à chaque membre du conseil.

**2013-10-200**

### **Nettoyage de la conduite d'égout sanitaire d'une partie de l'avenue Champlain et inspection télévisée.**

**Attendu qu'il** est nécessaire de faire le nettoyage de la conduite d'égout sanitaire d'une partie de l'avenue Champlain soit entre la rue Frontière et le 574 Champlain;

**Attendu qu'il** serait important de faire l'inspection télévisée dans le but de vérifier l'état de cette conduite tout en vérifiant les raccordements résidentiels de ce secteur;

**Attendu que** des offres de service ont été transmises pour ce contrat :

- Veolia estimé des coûts avec la disposition d'environ 4 Tm.  
Incluant l'inspection des conduites = 3,500\$ + taxe  
Inspection télévisée = 2,340\$ +taxe  
Un total de = 5,840\$+ taxes
- Dassyloi nettoyage et inspection (prix forfaitaire) = 5,432\$+ taxes

**En conséquence**, il est proposé par madame la conseillère Lucie Bourdon,

Appuyé par monsieur le conseiller Michael Houle

**Et résolu unanimement par les conseillers**

**Que** le contrat est accordé à la firme Dassyloi pour un prix forfaitaire de 5 ,432\$ + taxes.

**2013-10-201**

### **RÈGLEMENT # 257-1**

**AMENDANT LE RÈGLEMENT # 257 (RM115) CONCERNANT LES SYSTÈMES D'ALARME ET D'INCENDIE APPLICABLE PAR LA SURETÉ DU QUÉBEC OU PAR TOUTE AUTORITÉ COMPÉTENTE.**

(Article 5 et 12)

Les membres du conseil déclarent avoir reçu copie du règlement deux jours précédent et avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

**Attendu que** le Village de Hemmingford a adopté le règlement # 257(RM-115) concernant les systèmes d'alarme et d'incendie applicable par la Sûreté du Québec ou par toute autre autorité compétente;

**Attendu qu'il** y a lieu d'amender ledit règlement # 257 (RM-115) et ses amendements;

**Attendu qu'**avis de motion a été régulièrement donné le 3 septembre 2013;

**En conséquence**, il est :

**Proposé par : Normand Lussier Appuyé par: Lucie Bourdon**

**Et résolu : unanimement**

**QUE LE PRÉSENT RÈGLEMENT SOIT ADOPTÉ tel que présenté.**

**2013-10-202**

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT # 171-26**

Les membres du conseil déclarent avoir reçu copie du règlement deux jours précédents et avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

### **RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMERO 171 AFIN DE CRÉER LA ZONE 105-2**

**Attendu qu'**un projet de construction de maisons unifamiliales contiguës est prévu dans la zone 105-1;

**Attendu que** la zone 105-1 permet seulement les usages résidentiels de classe 3 et 4;

**Attendu que** le conseil désire permettre l'usage classe 1 contigu au coin de l'avenue Goyette et de la rue Bouchard et qu'une nouvelle zone doit être créée à cet effet;

**En conséquence :** Sur proposition du conseiller Mario Dame appuyé de la conseillère Lucie Bourdon

**et résolu unanimement par les conseillers :**

D'adopter le règlement tel que présenté.

**2013-10-203**

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT # 172-4**

Les membres du conseil déclarent avoir reçu copie du règlement deux jours précédents et avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

### **RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMERO 172, AFIN D'AJOUT DES NORMES DE LOTISSEMENT POUR LA NOUVELLE ZONE 105-2.**

**Attendu qu'**un projet de construction de maisons unifamiliales contiguës est prévu dans la zone 105-1;

**Attendu que** la zone 105-1 permet seulement les usages résidentiels de classe 3 et 4;

**Attendu que** le conseil désire permettre l'usage classe 1 contigu au coin de l'avenue Goyette et de la rue Bouchard et qu'une nouvelle zone 105-2 doit être créée à cet effet;

**Attendu que** le règlement de lotissement doit être modifié afin de prévoir des normes pour la nouvelle zone 105-2;

**En conséquence :** Sur proposition du conseiller Normand Lussier, appuyé du conseiller Mario Dame

**et résolu unanimement par les conseillers :**

D'adopter le règlement tel que présenté.

2013-10-204

**PAVAGE DE SECTION DE LA RUE TOBIN**

**ATTENDU QUE** des appels d'offre ont été transmis à plusieurs entrepreneurs pour le pavage d'une grande section de la rue Tobin ;

**ATTENDU QUE** trois soumissionnaires ont remis leurs offres telles que suivent :

<i>Entrepreneurs :</i>	<i>tonnes métriques approx.</i>	<i>Prix unitaire</i>	<i>Sous total</i>	<i>Prix total du contrat avec taxes</i>
<b>PAVAGE CHENAIL</b>	<b>120</b>	<b>149.64\$</b>	<b>17,956.80\$</b>	<b>20,645.83\$</b>
<b>PAVAGE DL</b>	<b>120</b>	<b>113.50\$</b>	<b>13,620.00\$</b>	<b>15,659.60\$</b>
<b>PAVAGE MCM</b>	<b>120</b>	<b>160.00\$</b>	<b>19,200.00\$</b>	<b>22,075.20\$</b>

**ATTENDU QUE** ces dépenses seront couvertes en partie par les subventions du Ministre des transports du Québec;

**IL EST ALORS** proposé par monsieur le conseiller Mario Dame, appuyé par monsieur le conseiller Michael Houle

**et résolu unanimement par les conseillers**

**QUE** le contrat soit accordé à la firme Pavage D.L. Inc pour un montant de 113.50\$ prix unitaire, soit un montant prévu de 15,659.60\$;

**QUE** les travaux devront être effectués avant le 30 octobre 2013 et qu'une pénalité de 100\$ par jour sera applicable.

**CORRESPONDANCES**

2013-10-205

**JOUR DU SOUVENIR – ACHAT D'UNE COURONNE**

Comme tous les ans, la Légion Royale Canadienne de Hemmingford invite la municipalité à participer à la commémoration communautaire pour le jour du souvenir qui aura lieu le 11 novembre à 10h45;

**Pour ce motif**, il est proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier, appuyé par monsieur le conseiller Michael Houle **et résolu unanimement par les conseillers** :

**Que** la municipalité fasse l'achat d'une couronne au prix de 68 \$ pour être déposée par le Maire, Drew Somerville, lors de la cérémonie.

2013-10-206

**DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, LUMIÈRES CLIGNOTANTES/secteur scolaire**

**Prenant en considération que** les automobilistes semblent oublier souvent les secteurs des écoles;

**Prenant en considération que** les parents sont inquiets pour la sécurité de leurs enfants;

**Prenant en considération que** l'installation de lumières clignotantes, tel qu'existant dans le Village de Napierville, serait une solution pour ramener à l'attention des automobilistes les secteurs d'écoliers;

**Prenant en considération que** les deux écoles soient :

- St-Romain situé au 557 Frontière (route 219)
- Élémentaire Hemmingford situé au 548 Champlain (route 202)

sont sur des chemins sous la responsabilité du Ministère des transports;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Mario Dame, appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier

**Et résolu unanimement**

**Qu'une** demande soit adressée au Ministère des transports pour que des «lumières clignotantes» soient installés dans les secteurs des écoles primaires telles que ci-haut mentionnées.

**Qu'une** demande d'appui soit transmise à la municipalité du Canton de Hemmingford.

2013-10-207

**École St-Romain- programme unité sans violence, participation financière**

**Considérant que** Chantale Deslauriers, directrice de l'école St-Romain a soumis une participation financière des municipalités de Hemmingford pour un montant de 205\$ pour l'achat de chandails pour la prévention de la violence;

**Considérant que** la prévention de la violence est un sujet primordial dans la vie des écoliers;

**Considérant que** les quote-parts des municipalités sont calculés selon la population soit : 70%/Canton et 30%/Village;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier, appuyé par madame la conseillère Lucie Bourdon **et résolu unanimement par les conseillers**

**Qu'un** montant de 61.50\$, soit 30% du montant de 205\$, soit accordé pour le programme unité sans violence;

2013-10-208

**AIDE FINANCIÈRE- CENTRE DE FEMMES LA MARG'ELLE**

**ATTENDU QUE** Mme Manon Brunette, pour l'équipe du Centre de femmes LA MARG 'ELLE' recherche une aide financière afin de poursuivre leur mission principale de promouvoir la prise en charge et l'autonomie des femmes en offrant des services d'accueil, d'écoute, de support, d'accompagnement socio-juridique, de références et d'informations;

**ATTENDU QUE** cet organisme est à but non lucratif et que les demandes s'agrandissent de plus en plus;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame la conseillère Lucie Bourdon, appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier **et résolu unanimement par les conseillers QU'**un montant de \$ 100.00, tel que l'an dernier, leur soit accordé.

## QUESTIONS DIVERSES

2013-10-209

### TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE D'UNE PARTIE DE LA RUE TOBIN TERMINÉ

**Attendu que** Monsieur Patrick Tobin, promoteur pour le développement résidentiel Tobin confirme que les travaux sont terminés pour une partie de la rue depuis le mois d'octobre 2012;

**Attendu que** la municipalité a reçu, en date du 17 mai 2013, copie de la lettre transmise au MDDEFP par Monsieur Sylvain Parent, ing. de Consultants SM confirmant que les travaux de prolongement des réseaux d'eau potable, d'égouts domestiques et pluvial des rues Bouchard & Keddy, plus spécifiquement connu sous rue Tobin, ont été réalisés conformément au certificat d'autorisation émis le 7 avril 2010;

**Attendu que** la municipalité devra transmettre une lettre acceptant ou non les travaux d'infrastructures tels qu'installés;

**Attendu que** Monsieur Yves Gauthier, directeur des travaux publics, déclare avoir été présent lors des travaux d'installations effectués sous la supervision de Robert Deom ingénieur;

**Pour ces motifs, Il est alors** proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier, appuyé par madame la conseillère Lucie Bourdon **et résolu unanimement**

**Que** la municipalité approuve les travaux d'infrastructures pour une partie de la rue Tobin.

2013-10-210

### Travaux de finition pour l'agrandissement du terrain de soccer/Baseball

**Attendu que** des travaux ont été effectués pour combiner un nouveau terrain de soccer avec le terrain de baseball;

**Attendu qu'il** est nécessaire d'ajouter de la terre de finition pour la partie de l'agrandissement de terrain;

**Attendu que** Come Giroux, responsable des travaux au centre récréatif nous remet une estimé pour 5 voyages de terre de finition et le nivellement : environ 2200\$ (travaux seront effectués par Jay Duteau et André Fournier);

**Il est alors** proposé par madame la conseillère Lucie Bourdon, appuyé par monsieur le conseiller Michael Houle **et résolu unanimement par les conseillers**

**Que** Come Giroux est autorisé à faire faire les travaux nécessaires pour la finition de ce terrain;

**Que** cette dépense soit couverte par les revenus de l'année en cours.

2013-10-211

### APPROBATION DES COMPTES PAYABLES

**Il est** proposé par monsieur le conseiller Mario Dame, appuyé par monsieur le conseiller Michael Houle **et résolu à l'unanimité par les conseillers :**

D'accepter de payer les comptes selon la liste remise aux membres du conseil

- pour un total dépenses de: 75,211.14\$
- pour un total de rémunérations des employés : 11,000.00\$

**ATTENDU QUE** la secrétaire-trésorière confirme que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement des comptes ci-haut mentionnés.

### Rapport sommaire des états financiers au 30 août 2013 incluant les anticipations de fin d'année :

La directrice générale et secrétaire-trésorière Diane Lawrence a remis copie de ce rapport lors de la transmission des documents de la séance, en date de vendredi le 27 septembre 2013.

### Périodes de questions :

À 20h45, Monsieur le Maire ouvre la période de questions et invite les citoyens à poser des questions.

À 20h58, la période est fermée.

2013-10-212

### SÉANCE CLORE

À 21h00, Monsieur le conseiller Normand Lussier propose et Monsieur le conseiller Mario Dame appuie que la séance soit clore.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Drew Somerville  
Maire

\_\_\_\_\_  
Diane Lawrence, g.m.a.  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

